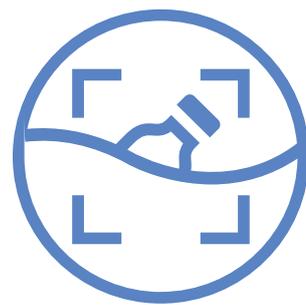


DE LA SOURCE À LA SOLUTION



GUIDE OPÉRATIONNEL POUR
LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES DANS LA LUTTE
CONTRE LES DÉCHETS AQUATIQUES



avec le soutien de :



A PROPOS DE SURFRIDER FOUNDATION

Surfrider Foundation est une association à but non lucratif, chargée de la protection et de la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral. Elle regroupe à ce jour plus de 18 000 adhérents et intervient sur 12 pays via ses antennes bénévoles. L'ONG intervient sur 3 domaines spécifiques sur lesquels l'organisation a acquis une expertise reconnue depuis plus de 30 ans : les déchets aquatiques, la qualité de l'eau et la santé des usages, l'aménagement du littoral et le changement climatique.

Pour en savoir plus : surfrider.fr

CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS

→ Surfrider Foundation : Jennifer Poumey, Adeline Plé, Sabine Allou, Élise Dupuch (bénévole de compétence)

→ CREOCEAN et SCE dans le cadre d'un mécénat de compétence : Laure Marini (Creocean), Moïsa Feilles (SCE), Alexandre Coquil (SCE)

→ Partage de solutions : Mélanie Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), AQUAVA, Grenoble-Alpes Métropole, DREAL PACA Service Biodiversité Eau et Paysages (SBEP), Communauté de commune Crozon, Métropole Aix-Marseille-Provence, Association Découverte et Participation à la Préservation des Milieux (DPPM), Marseille solutions, Centre national de ressources en agriculture biologique (ABIODOC), Agriculture Plastic Environnement Europe (APE), Ville de Besançon

PHOTOGRAPHIES ET ILLUSTRATIONS

Surfrider Foundation, Jean-Baptiste Gurliat, Fontaineo, La Consigne Greengo, Fédération Départementale des CIVAM du Gard, Anne Bréhier, Atila Yumusakkaya, Sébastien Bozon, François Goglins, Silanoc, Association Suisse des Gardes-Pêche, Métropole Aix-Marseille-Provence, François Moura, MOIRENC / SMAVD, Moirenc, Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, SMITOM-LOMBRIC, Jean-Louis Pihouee, Armand Floh, DNA, Pays d'Iroise, Ville de Besançon.

CRÉATION ET MISE EN PAGE GRAPHIQUE

→ kanardo.com

CONTACT

plasticorigins@surfrider.eu

PUBLICATION

Décembre 2024

Photo de couverture | Bouteilles plastiques acheminées par la rivière et coincées dans des branchages, © Surfrider Foundation *Photo de dernière de couverture* | Berge de rivière avec dépôt de déchets issus d'une ancienne décharge, © Surfrider Foundation.

RÉSUMÉ

Plus de 70 % de notre planète est recouverte par les océans et les mers, véritables sources de vie pour tous les écosystèmes. Pourtant, cet océan mondial est en péril : il est menacé par nos déchets qui le contaminent et l'asphyxient. La majorité de ces déchets est en plastique et provient de la terre, transportés par nos rivières.

Depuis 2014, Surfrider Foundation étudie la présence de déchets dans les rivières, d'abord à l'échelle des bassins versants de l'Adour et du Var, et plus récemment à l'échelle européenne avec le projet Plastic Origins.

Collectivités territoriales, syndicats de rivières, associations et citoyens ont un rôle à jouer dans la lutte contre les déchets présents dans les cours d'eau. Afin d'inciter les acteurs publics à s'engager dans la gestion des déchets sur leur territoire, nous avons identifié des solutions durables, décrites dans des fiches actions concrètes.

Deux grands axes d'action sont développés dans ce document :

- La réduction de la quantité de déchets que l'on retrouve le plus dans l'environnement.
- La mobilisation contre les dépôts sauvages.

Surfrider fait le choix de promouvoir essentiellement des solutions de réduction à la source des déchets, ainsi que des solutions de prévention.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	7
2	RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS QUE L'ON RETROUVE LE PLUS DANS L'ENVIRONNEMENT	9
2.1	État des lieux	9
2.2	Logigramme	11
2.3	Fiches actions :	
	— Installer des fontaines d'eau potable dans l'espace public	12
	— Dynamiser la consigne sur son territoire	14
	— Sensibiliser contre les déchets jetés dans les toilettes	16
	— Encourager la diminution des déchets plastiques agricoles dans l'environnement	18
	— Créer des espaces publics sans tabac	20
	— Équiper les grilles d'eaux pluviales du message " <i>La mer commence ici</i> "	22
	— Sécuriser les conteneurs contre l'envol des déchets	24
3	LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES	26
3.1	État des lieux	26
3.2	Logigramme	27
3.3	Fiches actions :	28
	— Diminuer les coût d'accès aux déchetteries pour les professionnels	30
	— Élargir la plage horaire d'ouverture des déchetteries	32
	— Effectuer une campagne de sensibilisation	34
	— Aménager les espaces naturels pour dissuader les abandons de déchets	36
	— Aménager et valoriser les conteneurs et poubelles dans l'espace public	38
	— Aménager les sites urbains pour dissuader les abandons de déchets	40
4	PROGRAMME DE RÉALISATION	42



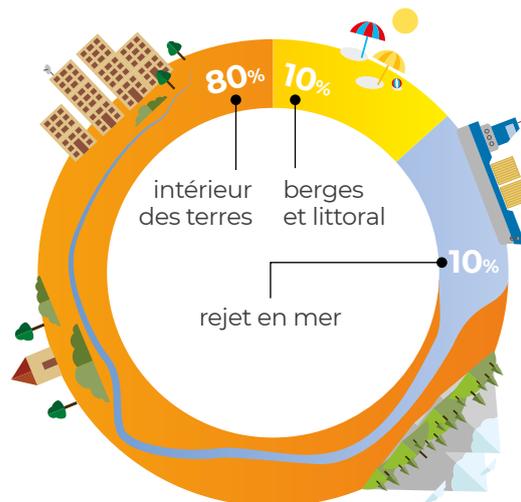
1

INTRODUCTION

Chaque jour, des tonnes de déchets s'échouent sur nos plages. Ces échouages, bien que visibles et parfois spectaculaires, ne représentent qu'une infime partie du problème. Depuis près de 50 ans, les navigateurs témoignent d'une accumulation croissante de débris plastiques dans toutes les étendues océaniques de notre planète. Les données scientifiques recueillies récemment confirment cet état de fait alarmant : l'océan est envahi par une marée de plastique de toutes tailles qui met en péril la biodiversité marine et compromet l'avenir même de nos écosystèmes marins.

Ce sont 20 millions de tonnes de déchets d'origine humaine qui se retrouvent ensuite dans l'Océan, 8 à 12 millions de tonnes concerneraient exclusivement les plastiques¹. Qu'ils soient en plastique, en verre, en tissu ou encore en métal, les déchets sont tous issus des activités humaines. 80% des déchets proviennent de l'intérieur des terres (abandon sur le bord des routes et dans les rues, activités industrielles, agricoles et commerciales, décharges sauvages, origines domestiques), les 20% restant sont issus, à part égales, des activités maritimes (transport maritime, pêche, activités nautiques) ou littorales² (usagers des berges et du littoral, infrastructures côtières).

Les cours d'eau acheminent les déchets de l'intérieur des terres vers le littoral. En traversant de nombreux terrains agricoles, industriels ou des



IL N'Y A PAS DE SCEPTICISME POSSIBLE SUR L'ORIGINE DE CETTE POLLUTION :

les activités humaines sont sans équivoque le cœur du problème. Il est donc impératif que nous prenions conscience de notre responsabilité collective dans la préservation de nos océans. La bonne nouvelle ? Nous sommes 100% acteur de la solution !

Illustrations | Page de gauche | Déchet flottant en rivière, © Surfrider Foundation | Ci-dessus | L'origine des déchets marins, © Surfrider Foundation.

Note | 1. GALGANI F. (2016) Les déchets marins [En ligne] JAMBECK J. R., et al. (2015) Plastic waste inputs from land into the ocean, *Science*, vol. 347, n° 6223, p. 768-771 [En ligne] DOI : 10.1126/science.1260352. LEBRETON, L.C.M., et al. (2017) River plastic emissions to the world's oceans. *Nature communications*, 8, 1561 **Note | 2.** Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Pollution (1990) Reports and Studies : The state of the marine environment. United Nation Environment Programme n°39

En partant de ce constat et de l'impossibilité de nettoyer durablement l'océan³, l'ONG Surfrider Foundation a pour ambition d'endiguer le phénomène en intervenant à la source. Il faut agir au bon niveau, avec des solutions multiples et complémentaires, pour ne pas se contenter de traiter les conséquences visibles de la pollution.

agglomérations urbaines, ils drainent de multiples éléments que l'on retrouvera ensuite en mer. Les déchets qui ne sont pas emportés par l'eau, se stockent sur les berges, coincés par des infrastructures ou dans la végétation. Nous proposons de les rendre visibles avant qu'ils ne rejoignent l'océan ou qu'ils ne se dégradent en micropolluants. Grâce à des volontaires dans toute l'Europe, les déchets sont signalés via l'application Plastic Origins, disponible gratuitement sur tous les smartphones. A pied depuis la berge ou embarqué pour parcourir de grandes distances, on signale simplement les déchets échoués sur les bords des cours d'eau.

Avec le projet Plastic Origins, les données collectées et analysées permettent de mieux comprendre la pollution plastique et ainsi construire des arguments forts et des propositions d'actions concrètes à destination des décideurs. Nous sommes convaincus que l'échelon local contient une partie des réponses : il faut agir localement en parallèle des changements législatifs et réglementaires nationaux et européens. En tant qu'acteurs publics (communes et communautés de communes ou syndicat), vous jouez un rôle central dans la gestion des déchets sur votre territoire. Vous êtes directement ou indirectement responsables de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets produits par les habitants et les entreprises.

Face à l'ampleur de la pollution plastique, des solutions et alternatives se doivent d'émerger. Le recyclage s'est parfois imposé comme une solution miracle. Cependant, bien que nécessaire dans nos sociétés de consommation actuelles, le recyclage ne peut à lui seul résoudre le problème⁴. En effet, les filières de recyclage sont souvent saturées, inefficaces ou inexistantes pour certains types de plastique. En France par exemple, le taux de recyclage stagne à moins de 25% pour les emballages plastiques collectés⁵. Il convient donc de développer d'autres solutions, plus empreintes de sobriété et coopération entre les filières.

La pollution plastique ne se résume pas à un simple problème de comportement individuel et de gestion des déchets. Il est crucial de s'attaquer au problème à la source : la production excessive de plastique. Pour cela, des changements peuvent s'opérer au niveau local. Vous avez le pouvoir d'expérimenter des alternatives au plastique et de mettre en place des solutions concrètes. Cela implique certes de repenser certaines habitudes et besoins, mais cela favorise également le développement d'acteurs locaux et renforce le lien social.

Ce guide s'articule en trois parties et tente de mettre en lumière des solutions durables de réduction des déchets et de prévention. Tout d'abord, deux dossiers thématiques vous donneront les clés de compréhension globale de la pollution, ainsi que les leviers pour la réduire à travers des fiches actions, en se focalisant sur les dépôts sauvages. Enfin, une dernière partie qui synthétise les mesures phares à mettre en place et apporte des retours d'expérience vient parachever ce guide.

Les acteurs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion des déchets sur leur territoire. En assumant vos responsabilités et en s'engageant dans des démarches proactives, vous pouvez contribuer à protéger l'environnement, à améliorer la santé publique et à promouvoir un développement durable.



Note | 3. SURFRIDER FOUNDATION (2020)

[Fausse bonne idée : espérer nettoyer tout le plastique de l'océan](#)

Note | 4. SURFRIDER FOUNDATION (2020)

[Fausse bonne idée : compter sur le recyclage pour supprimer tous nos déchets plastique](#)

Note | 5. COMMISSION EUROPÉENNE (2023)

[Rapport : La Commission recommande des actions visant à encourager le recyclage Français](#)

2 Réduire la quantité de déchets dans l'environnement

2.1 ÉTAT DES LIEUX

Surfrider a mené l'enquête pendant 2 ans sur le bassin versant de l'Adour, dans l'objectif de collecter et d'identifier les déchets présents dans la rivière⁶. Bien que les résultats obtenus puissent ne pas être représentatifs de l'ensemble des cours d'eau français, ils permettent d'établir un premier

état des lieux. Les résultats montrent que 89% des déchets collectés étaient composés de plastique. Même si 67% des déchets plastiques étaient non identifiables en raison de leur fragmentation rapide dès leur introduction dans le milieu naturel, plusieurs catégories de déchets ont néanmoins pu être clairement identifiées.



Ci-dessus | Catégories des déchets identifiés sur l'Adour, © Surfrider Foundation.

Note | 6. BRUGE A. et al. (2018) Monitoring Litter Inputs from the Adour River (Southwest France) to the Marine Environment. *J. Mar. Sci. Eng.* 2018, 6, 24

Ces déchets aquatiques proviennent de manière certaine de plusieurs sources continentales⁷. Les eaux usées sont un vecteur important de déchets aquatiques : en cas de surcharge des réseaux unitaires, **les eaux usées** sont alors déversées directement dans l'environnement sans aucun traitement. **Le vent, le ruissellement et les réseaux de collecte des eaux pluviales** transportent également de nombreux déchets provenant de sources multiples (déchets issus de la circulation routière, déchets ménagers, déchets industriels, ...). Néanmoins la lutte contre la pollution diffuse nécessite

une approche globale qui cible de multiples sources et met en œuvre des stratégies efficaces de gestion des déchets.

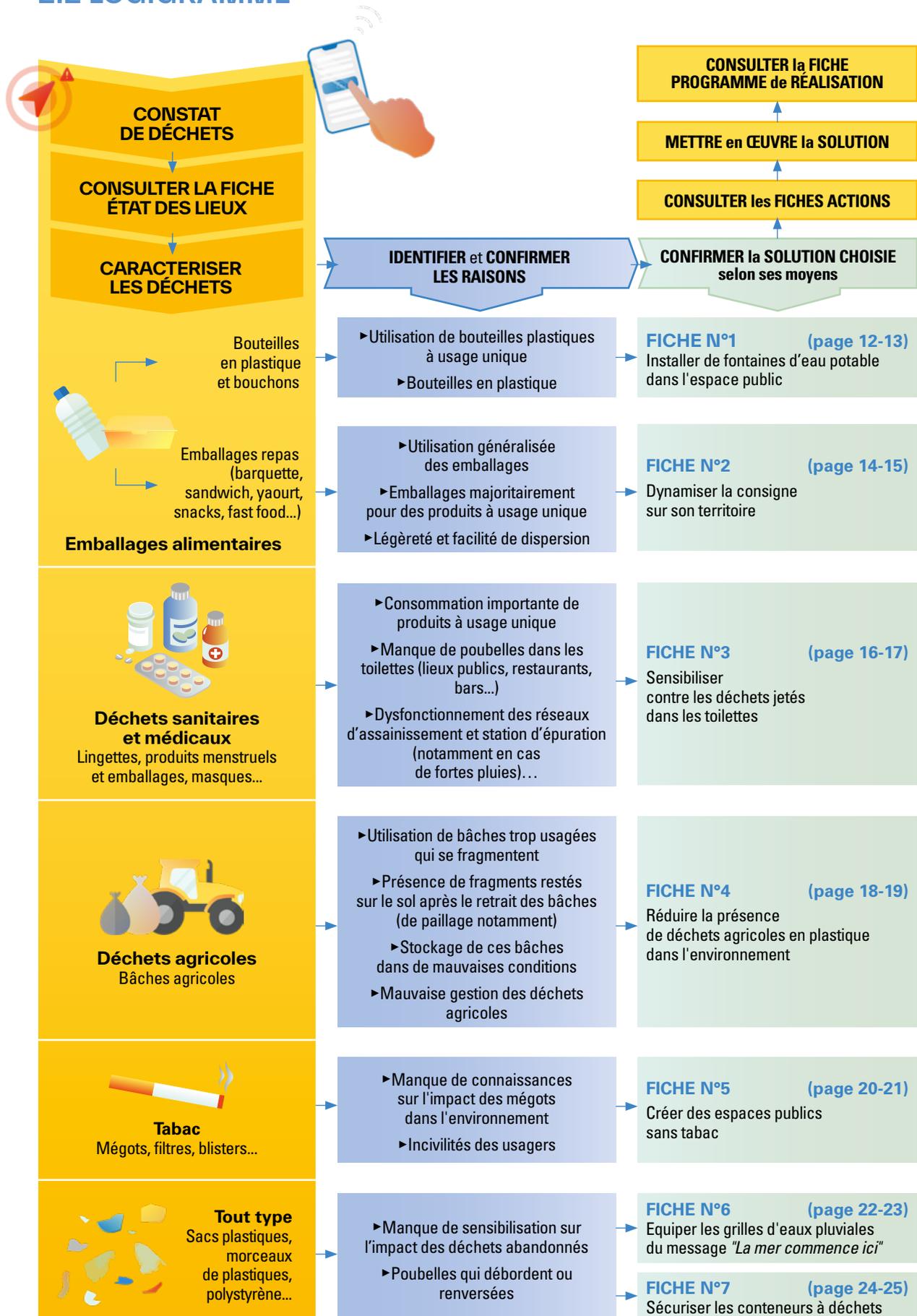
Nous proposons 7 fiches actions qui vous permettront de réduire la quantité de déchets que l'on retrouve le plus dans l'environnement. En suivant la méthodologie du logigramme ci-dessous, vous serez en mesure de caractériser les déchets, identifier les raisons potentielles de la pollution et sélectionner l'action la plus adaptée à votre territoire.



Ci-dessus | Collecte de déchets échoués sur les berges d'une rivière, © Surfrider Foundation.

Note | 7. GONZÁLEZ F.D. et al. (2016). Riverine Litter Monitoring - Options and Recommendations. MSFD GES TG Marine Litter Thematic Report; JRC Technical Report. EUR 28307

2.2 LOGIGRAMME



FICHE 1

Installer des fontaines d'eau potable dans l'espace public

OBJECTIF



L'installation de fontaines d'eau potable représente une avancée significative dans la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement au sein des zones urbaines. En encourageant l'utilisation de l'eau potable provenant de sources locales plutôt que l'achat de bouteilles en plastique, ces fontaines contribuent à réduire la quantité de déchets plastiques à usage unique.

PRÉCISER L'ACTION

► DÉTERMINER LA DEMANDE POTENTIELLE EN ÉVALUANT LA DENSITÉ DE POPULATION

→ Identifier des zones fréquentées où l'accès à l'eau potable serait bénéfique ainsi que les équipements pertinents.

► PLANIFIER LE PROJET ET S'ASSURER DE LA COORDINATION INTERNE

→ Déterminer les exigences techniques (nombres de fontaines, fonctionnalités requises) et établir le budget en prenant en compte les coûts d'achat, d'installation et de maintenance.

→ Également, et ce dès l'idéation, impliquer le régisseur dans le cas de figure où vous n'êtes pas gestionnaire ainsi que l'ensemble des services municipaux concernés. Au besoin, vérifier les autorisations nécessaires ou la conformité avec les diverses réglementations concernées.

► INSTALLER ET RACCORDER L'OUVRAGE

→ Chercher des professionnels offrant ce type de service et s'assurer du raccordement à l'eau potable.

► COMMUNIQUER AUPRÈS DES ACTEURS ET DES CITOYENS AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE L'OPÉRATION

→ Développer une campagne de sensibilisation sur l'usage de la gourde



CONSEILS

→ **Rendre la fontaine visible dans l'espace**, apposer une signalétique claire indiquant la présence d'eau potable gratuite.

→ **Faire coïncider l'installation de fontaines avec la lutte contre les îlots de chaleur** afin d'offrir une plus grande qualité de vie aux habitants.

→ **Profiter de travaux réalisés sur la voie publique** pour installer des fontaines, limitant ainsi les coûts de raccordements.



FACTEURS DE RÉUSSITE

→ Avoir une vision claire du maillage des fontaines.

→ Impliquer la vie locale.

→ Penser à la bonne conception de l'évacuation des eaux usées du site par des agents municipaux.



DIFFICULTÉS / FREINS

→ Prendre des décisions d'implantation inadaptées.

→ Oublier ou sous-évaluer les frais d'entretien.

→ Assurer la continuité du service dans le temps.

COÛTS : € à €€€€ | DÉLAIS : 🕒🕒 | MOYENS : 👤👤

FINANCEMENTS : budgets participatifs, subventions gouvernementales, partenariats locaux ou campagnes de financements participatifs

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 **“ICI, JE CHOISIS L'EAU DE PARIS”** est une campagne de communication développée par la ville de Paris pour promouvoir la consommation d'eau du robinet plutôt que l'achat de bouteilles d'eau en plastique. Le but est de sensibiliser la population à la qualité de l'eau du robinet, souvent aussi bonne, voire meilleure, que certaines eaux en bouteille via différentes stratégies :

→ Des fontaines à eau gratuites et des points de remplissage de bouteilles ont été installés dans

toute la ville ;

→ Des campagnes publicitaires percutantes et des événements communautaires ;

→ Du recrutement de commerçants s'engageant à remplir les gourdes sur demande (via du porte-à-porte ou un formulaire en ligne).

2 **FONTAINE “ILOTS DE FRAICHEUR”** équipée de brumisateurs, à Rueil-Malmaison (92).



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

► **Livre blanc “Objectif : zéro bouteille plastique”**

Eau de Paris en partenariat avec Surfrider Foundation, 2022

► **Installer des bornes-fontaines d'eau potable dans l'espace public**

Ministère de la transition écologique, janvier 2023

FICHE 2

Dynamiser la consigne sur son territoire

OBJECTIF



Afin de limiter la quantité de déchets issus des emballages alimentaires et de boissons jetables, un système de consigne pour réemploi peut être instauré. Si cette initiative est souvent celle des commerçants, les collectivités locales peuvent également être actrices de cette prise de conscience en proposant elles-mêmes cette alternative.



CONSEILS

- **Faciliter l'adoption par les consommateurs du dispositif** en étudiant différents modes de consigne, une simplicité d'utilisation (y compris pour les personnes moins à l'aise avec le numérique), concevoir le parcours retour de manière simple et efficace (maillage dense de points de collectes, usage des contenants standardisés dans les différents points de consommation).
- **Penser à faire le suivi de l'opération** pour évaluer le succès de l'opération, les impacts en matière de déchets retrouvés et changement des comportements.

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES ZONES ET LES EMBALLAGES VISÉS PAR L'ACTION

→ Quantifier les déchets retrouvés, évaluer les causes de cette accumulation et établir une cartographie des zones concernées.

► DÉTERMINER LES ASPECTS LOGISTIQUES ET PRATIQUES

- Vérifier l'existence de la consigne ailleurs sur votre territoire, prendre connaissance des modalités d'action choisies et résultats obtenus.
- Constituer un groupe de travail avec les acteurs locaux concernés pour favoriser l'engagement dans la démarche.
- Déterminer les choix techniques (exemple : type de contenant) et logistiques.

► CHOISIR LA MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE :

- Mise à disposition d'un stock de contenants consignés, de manière gratuite ou payante, avec des modalités d'usage convenues.
- Soutien financier par la collectivité d'un stock de contenants réutilisable par les commerçants et les restaurateurs engagés via un appel d'offre.

► COMMUNIQUER AUPRÈS DES ACTEURS ET DES CITOYENS afin de faire connaître l'opération.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Engager les acteurs professionnels et citoyens dans une démarche de concertation.
 - Concevoir une logistique robuste.
 - Communiquer efficacement.
- Déployer progressivement par zone pour ajuster le système



DIFFICULTÉS / FREINS

- Relever les défis logistiques liés à la collecte, au réacheminement et au lavage.
 - Nécessite des infrastructures dédiées (centres de lavage).
- Maintenir la compétitivité face aux emballages jetables moins chers.

COÛTS : € € à la mise en place | **DÉLAIS :** ⌚ ⌚ | **MOYENS :** 👤 👤

FINANCEMENTS : aides du gouvernement, des éco-organismes, des régions éventuellement.

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 "R-Box" Depuis 2019, la Ville de Roubaix a organisé un système de consigne (R-Box) en mettant à disposition un stock de contenants en verre en partenariat avec ses commerçants. Ces derniers apposent un autocollant sur leur établissement pour montrer aux clients qu'ils sont membres du réseau.

2 Gobelets RÉUTILISABLES La Ville de Lille a organisé un dispositif de prêts de longue durée de gobelets réutilisables (3 mois) ainsi qu'un

dispositif de mise à disposition d'un stock de gobelets de manière ponctuelle pour des événements ainsi qu'un service de nettoyage payant.

3 "RECONCIL" En 2018, la société ReConcil a mis en place un service de location d'emballages consignés et réutilisables par des restaurateurs parisiens. Cette initiative a été soutenue par l'ADEME et la mairie de Paris. La société assure le lavage, la livraison des emballages et la sensibilisation des consommateurs



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ **OUTILS ET RESSOURCES POUR LE RÉEMPLOI DES EMBALLAGES - ADEME**
- ▶ **DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE CONSIGNE - ZWF**
- ▶ **ENQUÊTE SUR LA RESTAURATION À EMPORTER - NO PLASTIC IN MY SEA**

FICHE 3

Sensibiliser contre les déchets jetés dans les toilettes

OBJECTIF



Effectuer une campagne de sensibilisation contre les déchets jetés dans les toilettes permet de protéger efficacement les systèmes d'assainissement et l'environnement. En informant le public des conséquences néfastes liées à l'action de jeter des déchets non appropriés dans les toilettes, les collectivités agissent pour réduire les obstructions des canalisations, les coûts de maintenance et la pollution des eaux.

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES CIBLES ET LES ESPACES CLÉS

→ Cibler les différents publics à sensibiliser : les écoles, les lieux de travail, les espaces publics...
→ Analyser les raisons de la présence de ces déchets (manque de poubelles dans les toilettes, méconnaissance des usagers sur le produit, etc.).

► PLANIFIER LA CAMPAGNE

→ Déterminer le matériel de communication et le personnel nécessaire.
→ Établir un budget incluant les coûts des supports de communication, des événements et des activités de sensibilisation.

► ÉTABLIR UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

→ Concevoir les messages à transmettre.
→ Définir le ton de la campagne (humoristique, informatif, répressif, responsabilisant, etc.).
→ Choisir les supports (affiches, livrets, réseaux sociaux, publications dans le bulletin de la collectivité, visites de la station d'épuration, etc.).
→ Identifier les lieux de diffusion (toilettes publiques, établissements publics, panneaux d'affichage municipaux, abribus).

► IMPLIQUER LA COMMUNAUTÉ LOCALE

dans les efforts de sensibilisation, notamment par le biais des associations de quartier.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Penser à une conception claire et attrayante des messages pour capter l'attention du public.
- Assurer le suivi de la campagne dans le temps.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Manquer de suivi et d'évaluation compliquera la mesure d'impact de l'action.
 - Sous-estimer la résistance au changement de comportement.
- Mal implanter les supports de communication.

COÛTS : € | DÉLAIS : ⌚ | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 "UN PETIT GESTE ? NON ! DE GROSSES CONSÉQUENCES !", Cannes, 2024

2 "STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !", Lorient, 2020

3 "LES TOILETTES, LES RUES, LES CANIVEAUX ET LES PELOUSES NE SONT PAS DES POUBELLES", Le Vésinet

2

STOP !

AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Jeter des lingettes dans les toilettes...

Bouche vos tuyaux

Nécessite des interventions coûteuses

Pollue l'environnement

PLUS D'INFOS : www.lorient-agglo.bzh

LORIENT Agglo

1

UN PETIT GESTE ? NON !

De **GROSSES** conséquences !

PLAN anti incivisme #MairiedeCannes

JETER UNE LINGETTE DANS LES TOILETTES, C'EST :

OBSTRUER les canalisations	+ CHER pour les contribuables	POLLUER la Méditerranée
----------------------------	-------------------------------	-------------------------

LE RESPECT. C'EST PROPRE À CANNES

CANNES CÔTE D'AZUR FRANCE

cannes.cohs

3

Les masques et lingettes ne sont ni recyclables ni biodégradables

JETEZ LES DANS LES POUBELLES

Le Vésinet

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

► [LES COÛTS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES DES PROTECTIONS MENSTRUUELLES, COUCHES POUR BÉBÉ ET LINGETTES À USAGE UNIQUE](#) – ZERO WASTE FRANCE

FICHE 4

Diminuer les déchets plastiques agricoles dans l'environnement

OBJECTIF



Lorsque les plastiques agricoles sont mal gérés, ils peuvent devenir des déchets sauvages et se retrouver le long des cours d'eau. Les fragments issus de bâches usagées ou mal stockées qui se dispersent facilement avec le vent et la pluie. En plus de leur impact avéré sur les cours d'eau, les plastiques visibles peuvent gêner des activités en extérieur (kayak, pêche, promenades). Pour lutter contre la présence de ces plastiques dans l'environnement, les collectivités ont le pouvoir d'engager un dialogue avec les acteurs agricoles.



CONSEILS

→ **Faire appel à un médiateur** en passant par des organismes (comme la mutualité sociale agricole (MSA), le réseau des Civam, la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ou encore l'association de la médiation pour les groupes agricoles et ruraux (AMGAR)) si vous organisez des groupes de travail.

PRÉCISER L'ACTION

► FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX SUR LE TERRITOIRE

→ Identifier des pratiques agricoles en amont du cours d'eau, potentiellement responsables. Il est favorable de se rapprocher des chambres d'agriculture locales.

► DIALOGUER AVEC LES ACTEURS AGRICOLES.

→ Aborder les discussions de manière non accusatoire pour comprendre les pratiques agricoles et encourager la participation à la réduction des plastiques agricoles.

→ Poser des questions clés : utilisation des bâches agricoles (paillage, serre, enrubannage), périodes de mise en place et de retrait des bâches, méthodes de gestion des bâches usagées, couleur et type de bâches utilisées.

► CERNER LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES.

→ Examiner le cadre politique et réglementaire local. Vérifier également si les collectivités montrent l'exemple dans la gestion des espaces verts.

► PROPOSER DES ACTIONS DANS VOTRE CHAMP DE COMPÉTENCES

→ Apporter de l'information : organiser des visites d'exploitations exemplaires et des réunions d'information. S'appuyer sur les structures existantes pour fournir des conseils techniques.

→ Faciliter les échanges : créer des groupes de discussion et d'échange d'expériences.

→ Offrir un soutien financier : promouvoir les financements existants (fonds régionaux, européens) ; proposer des aides pour l'achat de matériel ou la formation ; exonérer les taxes pour les parcelles engagées dans des pratiques durables.

→ Valoriser les acteurs engagés : utiliser la commande publique pour soutenir les productions locales durables.

COÛTS : € € | DÉLAIS : ⌚ ⌚ | MOYENS : 👤 👤

FINANCEMENTS : région, fonds européens, exonération de taxes...

ALTERNATIVES POSSIBLES

1 ALTERNATIVES AUX FILMS DE PAILLAGE ET BÂCHES AGRICOLES EN PLASTIQUE

→ Paillage organique mort en broyat de végétaux ligneux surmontée d'une couche de paille, foin ou enrubannage, paillage à base de déchets verts, paillage à base de foin, paillage en fibre de bois (expérimentation en cours), paillage en fibre de chanvre.

→ Paillage organique vivant, paillis vivant ou couvert vivant.

Exemple : ci-dessous, paillage avec broyat (à gauche), en toile de jute (au centre), en laine de

mouton (à droite). Ferme maraîchère de Frédéric Fleur, Cognac (30). Visite dans le cadre du groupe "[Echange de Pratiques Innovantes et Agroécologiques](#)" de Fédération Départementale des CIVAM du Gard".

2 ALTERNATIVES AUX FILMS EN PLASTIQUE D'ENSILAGE

→ Couvert végétal

→ Couvert comestible

Exemple : [Couverture végétale des silos](#) - Ferme de Jalogny de l'Institut de l'Élevage à Fontaines (71).

**FACTEURS DE RÉUSSITE**

→ S'appuyer sur les structures existantes (associations, chambre d'agriculture...) permettant la mise à disposition de techniciens agricoles ou d'animateurs à même de conseiller les producteurs aux différents stades de leur engagement (intérêt, évaluation de la faisabilité, phase de conversion, consolidation du modèle économique dans le temps...)

→ Identifier les sujets de formation à proposer avec les agriculteurs du territoire et les organismes de conseils identifiés

**DIFFICULTÉS / FREINS**

→ Ignorer le coût de production plus élevé des alternatives par rapport aux bâches plastiques conventionnelles.

→ Manquer de soutien politique et de réglementation favorisant les alternatives.

→ Sous-estimer les difficultés à changer de pratiques dans les cultures pérennes déjà en place.

FICHE 5

Créer des espaces publics sans tabac

OBJECTIF



Les mégots de cigarette, composés de filtres en acétate de cellulose et de substances toxiques, ont des effets néfastes sur les milieux aquatiques. Un seul mégot peut mettre jusqu'à 12 ans à se dégrader et est capable de contaminer l'équivalent de 1000 litres d'eau. Malgré cela, de nombreux fumeurs continuent de les jeter au sol sans se soucier des conséquences. Pour contrer cette pollution, les collectivités peuvent instaurer des interdictions de fumer dans certains espaces publics extérieurs, ce qui permettrait de réduire les rejets et d'encourager les fumeurs à adopter des comportements plus responsables.



CONSEILS

- **Penser à diffuser des informations clés** comme les dates de l'opération, le contexte, les modalités, ainsi qu'une carte recensant toutes les zones sans tabac de la collectivité pour faciliter leur identification.
- **Débuter par une phase de sensibilisation** pour rendre la règle acceptable avant d'envisager la phase de sanction.
- **Pour les actions de sensibilisation, le soutien technique des associations locales peut être demandé.** Exemple : la Ligue contre le Cancer accompagne les collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Une convention en partenariat avec la Ligue est signée pour une durée d'un an minimum, le site choisi est labélisé « Espace sans tabac » et référencé sur le site internet de la Ligue. Des visuels leur sont aussi mis à disposition (www.ligue-cancer.net).

PRÉCISER L'ACTION

► FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX LOCAL

→ Identifier les espaces publics extérieurs impactés par une accumulation récurrente de mégots et les sites stratégiques (parcs, aires de jeu, berges de cours d'eau, etc.).

DÉTERMINER LES MODALITÉS DE DÉPLOIEMENT DE L'ACTION

→ Définir les sites sur lesquels il est prioritaire d'agir et les contraintes qui s'appliquent.

→ Définir la date de lancement et la durée de l'opération, par exemple, à l'occasion d'une date symbolique. Exemples : journée mondiale sans tabac (31 mai), semaine européenne de réduction des déchets (fin novembre), journée mondiale de l'océan (8 juin), journée mondiale contre le cancer (4 février), etc.

→ Définir la durée de l'opération. Ponctuelle : lors d'un événement défini type festival ou fête (moins efficace), saisonnière : lors de la période estivale, ou permanente : toute l'année dans la zone déterminée.

→ Rédiger l'arrêté municipal interdisant de fumer sur les espaces publics choisi en mentionnant le(s) site(s), la durée, les sanctions encourues et les modalités d'application de l'arrêté. Former les agents municipaux à faire respecter l'interdiction.

ORGANISER LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

→ Définir des messages, informations et slogans, avec notamment des explications pédagogiques sur le pourquoi de cette interdiction.

→ Publication de la campagne en choisissant des supports de communication (ex : panneaux d'affichage public, logo « Espace/Plage sans tabac », etc.) et médias adaptés (exemples : bulletin de la collectivité, site internet et réseaux sociaux de la collectivité).

COÛTS : € | DÉLAIS : ⌚ | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 NICE, 2012 : Une convention de partenariat entre la Ville de Nice et la Ligue contre le cancer a été signée et un arrêté municipal a été promulgué interdisant de fumer sur la plage du centenaire

d'avril à octobre de chaque année de 9h à 20h.

2 STRASBOURG, 2018 : La ville de Strasbourg a interdit de fumer dans tous les parcs publics.



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ [VILLE SANS TABAC, LIGUE CONTRE LE CANCER](#)
- ▶ [FUMER TUE, JETER UN MÉGOT POLLUE EN 4 POINTS, MTES](#)
- ▶ [CARTE DES ESPACES SANS TABAC EN FRANCE](#)



FACTEURS DE RÉUSSITE

- S'assurer de la présence de poubelles et éteignoirs au niveau des points d'accès aux zones sans tabac ou en installer si nécessaire
- Identifier les acteurs locaux qui aideront à la diffusion de ces règles et à s'assurer de leur adhésion (ex : offices du tourisme, postes de secours, agents territoriaux, etc.)



DIFFICULTÉS / FREINS

- Choisir des lieux avec des accès trop larges qui complexifient la visibilité de l'affichage et l'accès aux cendriers.
- Manquer d'endroits pour jeter les mégots avant cette zone et décaler le problème.

FICHE 6

Équiper les grilles d'eaux pluviales du message "La mer commence ici"

OBJECTIF



**LA MER
COMMENCE ICI**

Les **petits déchets perdus** ou jetés au sol peuvent être transportés par la pluie et le vent dans les réseaux de collecte des eaux pluviales et finir dans un cours d'eau ou dans la mer. De nombreuses personnes n'ont pas conscience de ce lien entre la terre et la mer et de la distance que peuvent parcourir ces déchets. Pour agir, les collectivités peuvent équiper leurs grilles d'eaux pluviales de messages de sensibilisation au lien terre-mer. Si cette action est principalement mise en place sur le littoral, il est important que les collectivités non littorales s'en emparent également pour limiter, dès l'amont, l'entrée des déchets dans les milieux aquatiques.

PRÉCISER L'ACTION

► FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX

→ Identifier les zones de stockage ou de rejet des eaux pluviales au niveau desquelles sont retrouvés des déchets de type mégot, emballage alimentaire (exutoires d'eaux pluviales, bassins de rétention...) et choisir les sites où se déroulera l'opération.

► CHOISIR LE SUPPORT DE COMMUNICATION

→ Flocage au sol, plaque en céramique, en métal, clou urbain...

► DÉTERMINER, EN CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES, LES ASPECTS LOGISTIQUES ET PRATIQUES

→ Réunir les personnes concernées par l'action : les services de la voirie, environnement, communication et élus pour la commune, mais aussi gestionnaires de la station d'épuration en cas de réseau unitaire ou gestionnaire des réseaux de collecte des eaux pluviales.

→ Définir des indicateurs de suivi permettant de juger de l'efficacité de l'action = quantité de déchets ramassés au sol à proximité des grilles (estimation des volumes, appréciation des agents, reportages photos) ; quantité de déchets présents dans les avaloirs avant et après la mise en place du dispositif...

CONSEILS

→ **Informé en amont les habitants** sur la démarche de sensibilisation.

→ **Retenir des emplacements stratégiques** pour disposer les plaques, comme à proximité des plages, passages piétons, arrêts de bus, cafés, marchés et écoles...

→ **Assurer une bonne communication par la ville**, par exemple dans le magazine municipal.



→ Mettre en œuvre une solution simple et à faible coût.

→ Utiliser des matériaux durables qui ne requièrent pas d'entretien spécifique.

COÛTS : € | DÉLAIS : ⌚ | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 "ICI COMMENCE LA MER, NE RIEN JETER"
 Ville de Fuveau (13)

2 "NE RIEN JETER, NE RIEN VIDER, LA MER COMMENCE ICI"
 Ville de Collioure (66).

3 "SOUS CHAQUE GRILLE SE CACHE UNE RIVIÈRE" On peut imaginer aussi remplacer le mot mer par le nom d'un cours d'eau local ou comme l'association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP) opter pour « Sous chaque grille se cache une rivière » (2013).



© François Goglinis



© Silanoc



© Association Suisse des Gardes-Pêche



ASGP SVFA ASGP

FICHE 7

Sécuriser les conteneurs contre l'envol des déchets

OBJECTIF



Les conteneurs non sécurisés peuvent être renversés par des vents forts, entraînant la dispersion des déchets et créant des nuisances visuelles et environnementales. Cette initiative permet de réduire les coûts de nettoyage et de maintenance des espaces publics tout en améliorant la qualité de vie des résidents.

PRÉCISER L'ACTION

► DÉTERMINER LES BESOINS POTENTIELS EN ÉVALUANT LES ZONES À RISQUES

→ Établir des critères de priorité pour les interventions en fonction de la fréquence et de l'intensité des vents, ainsi que de l'importance de la zone (résidentielle, commerciale, touristique).

► DÉTERMINER LE NOMBRE DE CONTENEURS À SÉCURISER ET LES SOLUTIONS TECHNIQUES À ADOPTER

→ Sécurisation manuelle avec ancrage élastique ou sangle.

→ Systèmes semi-automatiques d'ouverture par gravité avec aimant ou serrure.

→ Systèmes de lutte contre le renversement des conteneurs : abris à poubelles ou arceaux de contention.

► ÉLABORER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

→ Inclure les coûts d'achat, d'installation et de maintenance des dispositifs de sécurisation.

→ Impliquer les services de gestion des déchets, de l'urbanisme et de l'environnement et s'assurer que les solutions choisies respectent les réglementations locales et nationales.

► COMMUNIQUER AUPRÈS DES ACTEURS ET DES CITOYENS

→ Sensibiliser les habitants à l'importance de la sécurisation des conteneurs et les impliquer dans le processus. Utiliser cette initiative pour mettre en place des actions de communication pour encourager les bonnes pratiques de gestion des déchets.

CONSEILS

→ **Rendre les dispositifs de sécurisation visibles** et informer clairement les usagers.

COÛTS : € à €€€€ selon les choix effectués | **DÉLAIS :** 🕒 | **MOYENS :** 👤

FINANCEMENTS : budgets municipaux, subventions gouvernementales, partenariats avec des entreprises locales, ou campagnes de financements participatifs.

EXEMPLE D'ÉQUIPEMENT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ÎLE DE CROZON-AULNE MARITIME, 2017 :

→ [Initiative locale où des conteneurs sécurisés ont été installés dans les zones ventées.](#)

"Sur notre collectivité, nous avons un problème de dispersion des déchets présents dans les poubelles individuelles de tri les jours de vent. En effet, dans ces poubelles, les déchets ne sont pas dans des sacs et en cas de vents violents les couvercles étaient soulevés et les déchets éparpillés.

Les kits sont fabriqués par la société Emeraude Id et vendus 2€ à la collectivité. Au début, nous le mettions gratuitement à disposition des usagers qui devaient venir le chercher à la communauté de commune et l'installer eux même sur leurs poubelles. Depuis 2017, nous en avons mis à disposi-

tion près de 5 000 kits. Face à ce succès et pour éviter l'usage abusif du dispositif, nous avons décidé de le rendre payant. Il était important que les usagers ne l'utilisent qu'en cas de besoin et que dans les secteurs réellement exposés, cet encadrement de l'usage permet de faciliter le travail des rippers. Nous avons donc choisi de les vendre 2€ qui est le prix auquel nous les achetons. Idéalement, il faudrait que nous puissions les vendre sur un site internet, cela faciliterait encore la démarche. Nous n'avons jamais eu besoin de faire de la communication, tout s'est fait au bouche à oreille. Nous sommes très satisfaits de ce dispositif et les usagers également comme le montre la demande."

Virginie Rouillard, Service déchets, Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Veiller à une bonne conception des systèmes de sécurisation pour une efficacité maximale.
- Assurer une maintenance régulière des dispositifs installés.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Sélectionner des solutions mal adaptées aux facteurs de dispersion des déchets.
- Sous-évaluer les coûts pour l'entretien et la maintenance.
- Assurer que les dispositifs restent opérationnels à long terme.



3 Lutter contre les dépôts sauvages

3.1 ÉTAT DES LIEUX

Un dépôt sauvage est un abandon de déchets dans un lieu inapproprié, engendrant des impacts environnementaux et sanitaires. Les déchets sont abandonnés en un lieu où ils ne devraient pas être, c'est à dire hors des circuits de collecte ou des installations prévues à cet effet. Ces dépôts peuvent être fait par une personne ou plusieurs, identifiables ou non, quel qu'en soit la nature ou le volume. Ils représentent une menace quant au risque de pollution, d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Derrière l'appellation "dépôt sauvage" se cachent des situations variées qu'il est nécessaire de comprendre pour mettre en œuvre une solution adaptée. Pour caractériser le dépôt de déchets, vous devez compiler les informations disponibles auprès des différents acteurs du territoire et illustrer cet état des lieux avec des photos :

→ En zone naturelle, interroger les associations de pêcheurs et chasseurs, gestionnaires de milieux naturels, riverains... L'application Plastic Origins permet également aux citoyens de signaler la présence de ces zones d'accumulation en rivière.

→ En zone urbaine, les agents de terrains et les riverains sont une source précieuse d'information. Les citoyens peuvent aussi aider via l'utilisation

d'applications de localisation des dépôts de déchets (Sentinelles de la nature, Trashout, TellMy-City, DansMaRue...).

Les informations à recueillir sont :

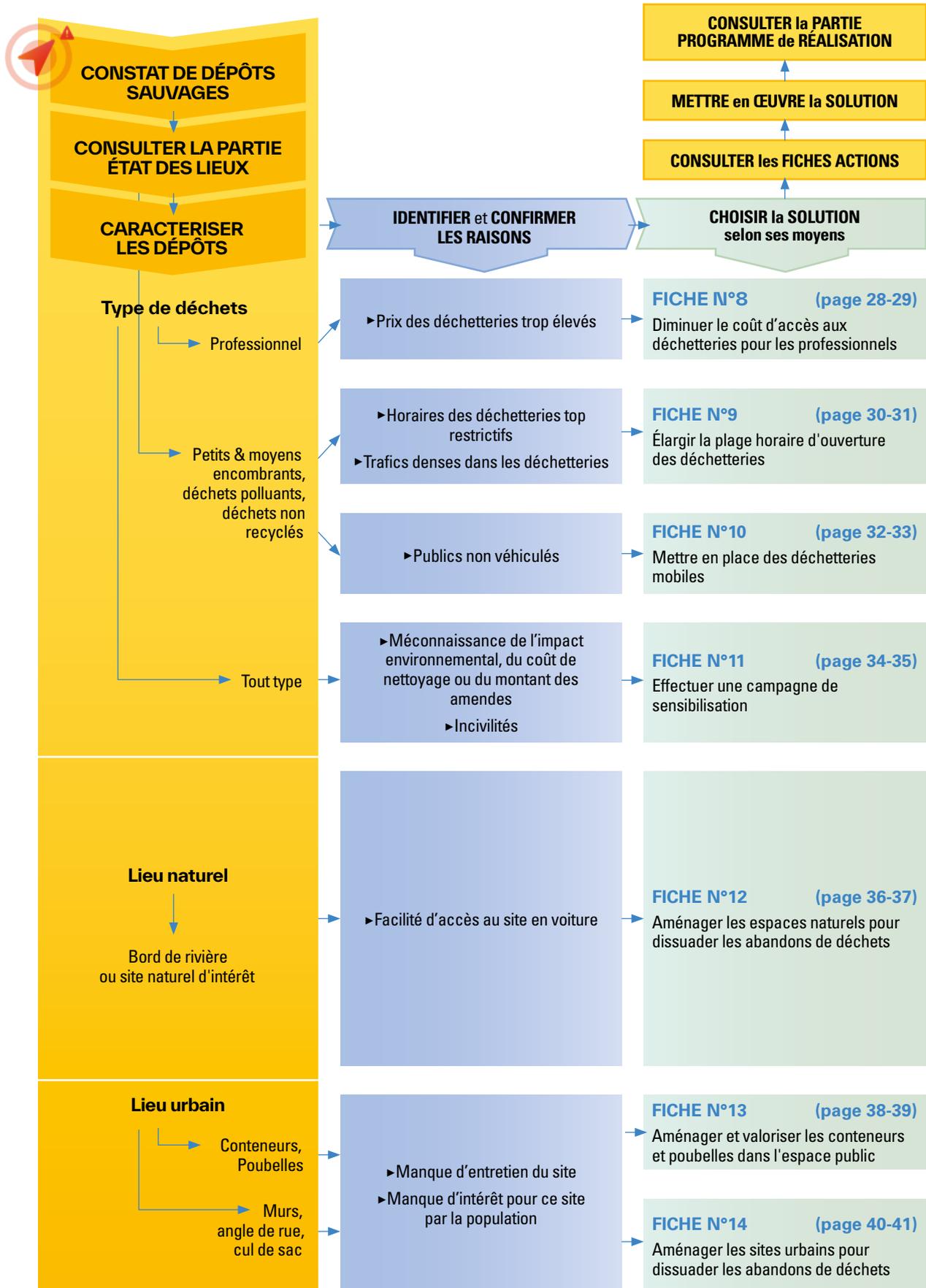
1. Identifier les zones impactées par des dépôts sauvages. Cela peut être à proximité de points de collectes, coins de rues, terrains vagues, berges de rivière, milieux naturels, long des routes, forêts, chemins reculés etc...

2. Évaluer les quantités retrouvées pour avoir une idée de l'ampleur du problème et servir de base pour définir les objectifs de réduction des déchets.

3. Évaluer les types de déchets pour notamment d'identifier s'il s'agit de déchets provenant de professionnels ou de particuliers et d'orienter sur les solutions de collecte qui seront à mettre en place pour réduire ces dépôts : tout déchet, petits & moyens encombrants, déchets polluants, déchets non recyclés (ampoules, piles), déchets professionnels (BTP, verts, restauration), etc...

Nous proposons 7 fiches actions qui vous permettront de lutter contre les dépôts sauvages de tout type. En suivant la méthodologie du logigramme ci-dessous, vous serez à même d'identifier les causes de ces dépôts et de sélectionner de l'action la plus adaptée à votre territoire.

3.2 LOGIGRAMME



FICHE 8

Diminuer les coût d'accès aux déchetteries pour les professionnels

OBJECTIF



Le **coût d'accès aux déchetteries** peut dissuader les entreprises, et notamment les petites entreprises aux budgets serrés, d'y déposer correctement leurs déchets. Pour lutter contre cette réticence financière qui mène aux dépôts sauvages, il est possible de faciliter l'accès aux déchetteries en diminuant, voire supprimant, les redevances. Cette mesure vise à lever le frein économique et encourager un recours accru à ces installations de gestion des déchets, plus respectueuses de l'environnement.

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES DÉCHETTERIES SUR LESQUELLES IL EST PRIORITAIRE D'AGIR

→ Se baser sur les données de dépôts sauvages constatés pour cibler les zones géographiques les plus touchées et prioriser les déchetteries situées à proximité des zones d'activités économiques génératrices de déchets professionnels.

► IDENTIFIER LES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE MODIFICATION

Vous pouvez cibler en priorité les TPE/PME et artisans qui n'ont pas les moyens de recourir aux filières privées payantes. De même, réfléchir selon les secteurs d'activité identifiés comme sources de dépôts sauvages : BTP, espaces verts, restauration/commerces, etc...

► DÉFINIR LE NOUVEAU PRIX (BAISSE OU GRATUITÉ ?) D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

→ Envisager la gratuité jusqu'à un certain seuil (quelques m³) pour les très petits producteurs.

→ Proposer des tarifs très avantageux au poids/volume par rapport à l'offre privée pour les autres professionnels.

→ Conserver un tarif dissuasif pour les gros volumes afin d'orienter vers des filières dédiées. En prenant en compte les possibilités de financement et le bilan financier de l'opération (économies réalisées par la baisse de collecte de dépôts sauvages VS la perte financière induite par cette réduction de prix d'accès aux déchetteries), envisager la piste de mise en place de forfaits plus avantageux.

► **ORGANISER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION À DESTINATION DES ACTEURS CONCERNÉS,** et sur les déchetteries sélectionnées.

CONSEILS

→ **Réaliser une étude des flux de déchets professionnels** sur le territoire et des typologies d'entreprises concernées (artisans, PME, etc.).

→ **Estimer les tonnages supplémentaires attendus** en déchetterie et les investissements nécessaires (personnel, équipements, évacuation).

→ **Analyser les risques de report** depuis les filières privées payantes vers le service public moins cher.

→ **Proposer une tarification au poids/volume plus avantageuse** que l'offre privée, en particulier pour les petits apports.

→ **Envisager un accès gratuit en deçà d'un certain seuil** (quelques m³ par exemple) pour les très petits producteurs.

→ **Informer largement sur les nouvelles conditions tarifaires** réservées aux professionnels.

COÛTS : € | DÉLAIS : ⌚ | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ & GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

"En tant que Syndicat de traitement de déchets nous n'avons pas la gestion des déchetteries qui appartient aux collectivités assurant la collecte. Toutefois, depuis l'existence des déchetteries sur notre territoire (19 déchetteries pour 170 000 habitants), l'accès y a été gratuit dès le début pour les habitants et les professionnels (artisans et commerçants). [...] Je doute que l'accès payant et limité en volume soit, pour ma part, judicieux.

Nous avons fortement incité nos habitants à utiliser ces équipements de proximité et savons pertinemment que la quasi-disparition des dépôts sauvages y est fortement lié."

2 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

Exemple de carte d'accès

**DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES**

► **ACCÈS GRATUIT AUX DÉCHÈTERIES, UN MOYEN DE RÉDUIRE LES DÉPÔTS SAUVAGES ?**

[Formation en ligne de 2017 disponible sur la plateforme collaborative Ideal Co](#)

**FACTEURS DE RÉUSSITE**

- Formaliser des objectifs clairs, compris de tous.
 - Réaliser une étude budgétaire robuste.
- Anticiper l'augmentation des gisements captés.
- Assurer une bonne communication et sensibilisation des utilisateurs.

**DIFFICULTÉS / FREINS**

- Anticiper correctement l'augmentation de la fréquentation de la déchetterie.
- Éviter le risque de déchets ménagers (particuliers) sous le statut de déchets professionnels.
- Prévenir les conflits avec les utilisateurs de déchetteries voisines en améliorant la compréhension.
 - Encourager la diminution de la production de déchets.

FICHE 9

Élargir la plage horaire d'ouverture des déchetteries

OBJECTIF



Le manque d'accessibilité aux déchetteries peut être une des raisons pour laquelle certaines personnes persistent à jeter leurs déchets et encombrants en pleine nature. Travailler toute la semaine en journée rend parfois impossible de se rendre à la déchetterie pendant les horaires d'ouvertures. Il peut donc être judicieux d'élargir les horaires, en proposant des créneaux le week-end par exemple, pour permettre à tous de venir déposer leurs déchets en toute légalité.

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES DÉCHETTERIES SUR LESQUELLES IL EST PRIORITAIRE D'AGIR

→ En établissant les zones concernées, la typologie de déchets retrouvés ainsi que les raisons de leur présence.

► DÉFINIR LES HORAIRES D'OUVERTURE DONT ONT BESOIN LES USAGERS

Par exemple dans le but de désengorger les jours trop surchargés. Vous pouvez mettre en place un sondage à l'entrée de la déchetterie, évocation du sujet lors des réunions municipales avec les représentants citoyens, sondage sur les réseaux sociaux, micros-trottoirs etc...

► COMMUNIQUER AUPRÈS DE LA CIBLE LES MODIFICATIONS D'HORAIRES AFIN QU'ELLE EN PRENNE COMPTE.

CONSEILS

→ **Bien réfléchir à la sensibilisation des utilisateurs**, pour donner connaissance des nouveaux horaires et l'intérêt d'étaler les passages sur la journée.

→ **Réaliser une étude des flux et des plages horaires** les plus fréquentées pour identifier les

créneaux à ouvrir en priorité (matinées, soirées, week-ends).

→ **Mettre en place un suivi** des fréquentations et des tonnages collectés par créneau horaire.

→ **Recueillir les retours des usagers** (enquêtes de satisfaction) pour des améliorations continues.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Prévoir une rotation suffisante des agents pour couvrir les plages horaires élargies.
- Dimensionner les équipements (nombre de quais, bennes) en fonction des flux attendus.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Augmenter les effectifs d'agents pour couvrir les plages horaires élargies, avec une rotation suffisante.
- Optimiser la collecte des bennes pleines (grappins, semi-remorques) pour évacuer les déchets plus fréquemment.

COÛTS : € | DÉLAIS : 🕒🕒 | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 DÉCHETTERIE DE LABOUEYRE, EN 2019.

« Au 1^{er} septembre 2019, la déchetterie de Labouheyre a élargi ses jours d'ouverture. Elle était ouverte 3 jours dans la semaine (lundi, mercredi et samedi) avec de fortes fréquentations par jour. Pour permettre de fluidifier le trafic, les jours d'ouverture sont donc passés de 3 à 5 jours (les

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) de 9h à 12h et de 14h à 18h. Cela a permis d'étaler la fréquentation sur la semaine. »

2 SMITOM-LOMBRIC, COMMUNES DU CENTRE

Exemple de panneaux d'affichage des horaires Ouest Seine-et-Marnais.



NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



DÈS LE 1^{er} AVRIL 2023



Les déchèteries restent ouvertes durant les jours fériés à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. **Toutes les déchèteries seront accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	FERMÉ	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Dammarie-lès-Lys	14h-18h30	FERMÉ	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Écuelles	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Le Châtelet-en-Brie	9h30-18h30	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Le Mée-sur-Seine	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	FERMÉ	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Orgenoy	9h30-18h30	9h30-18h30	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Réau	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Saint-Fargeau-Ponthierry	FERMÉ	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Savigny-le-Temple	FERMÉ	FERMÉ	10h-13h	FERMÉ	FERMÉ	9h30-18h30	FERMÉ
Vaux-le-Pénil	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30
Vulaines-sur-Seine	14h-18h30	10h-13h	10h-13h	9h30-18h30	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

► **GUIDE D'AIDE À L'ÉLABORATION ET À LA RÉDACTION D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE DÉCHÈTERIE (DT60), AMORCE ET ADEME**, publiée le 01 janvier 2014

FICHE 10

Mettre en place des déchetteries mobiles

OBJECTIF



La distance des déchetteries par rapport aux centres-villes et l'absence de véhicule pour certains citoyens peuvent constituer un obstacle, incitant certains à se débarrasser illégalement de leurs déchets et encombrants. Face à ce constat, les collectivités ont la possibilité d'inverser l'équation en rapprochant les solutions de la source des déchets. Plutôt que d'attendre que les citoyens viennent aux déchetteries, ces dernières peuvent être amenées au plus près des foyers grâce à des collectes de proximité mobiles ou délocalisées. Une démarche pragmatique permettant de faciliter les gestes de tri et de réduire les risques de dépôts sauvages.



CONSEILS

- **Louer un véhicule dans un premier temps** pour tester la faisabilité pratique de l'action (manœuvre du véhicule dans les rues) et évaluer les premiers résultats (attrait du public, de la presse ou, au contraire, peu d'impact).
- **Couvrir le camion pour éviter les pertes de déchets** dans l'environnement lors du transport.
- **Personnaliser le camion pour le rendre visible.**

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES ZONES PRIORITAIRES À DESSERVIR POUR LA COLLECTE

→ Organiser une campagne d'enquête auprès des citoyens vivant à proximité de la zone, acceptation ou non de la démarche, comprendre l'usage de la zone...

→ Évaluer le tonnage effectif et potentiel pouvant être capté par la déchetterie mobile dans la zone.

► DÉFINIR LE PROGRAMME DE COLLECTE DE LA DÉCHETTERIE MOBILE ET LA FRÉQUENCE

→ Dimensionner la capacité de collecte et définir le programme de collecte : planning mensuel en fonction des besoins des habitants, disponibilité des agents de collecte et du véhicule, coût d'utilisation.

► DÉFINIR LE TYPE DE VÉHICULE NÉCESSAIRE

→ Évaluer la capacité de collecte du véhicule en fonction des tonnages estimés, et la fréquence de collecte. Choix du véhicule adapté : camion simple, remorque, benne...

► ORGANISER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

→ Journée d'installation de la déchetterie mobile avec des activités de sensibilisation : jeux pour enfant, distribution d'une fiche détaillant les flux de déchets concernés, etc.

COÛTS : € € à € € € | DÉLAIS : 🕒 🕒 | MOYENS : 👤 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

LA DÉCHETS'TRI DE LA MÉTROPOLÉ D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La déchets'tri mobile est un service de proximité complémentaire, mise en place en 2018 par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour les habitants non véhiculés et qui permet de faciliter le recyclage de petits objets. C'est en outre un moyen de sensibiliser les usagers à leur production de déchets en diffusant de l'information sur la prévention et la gestion des déchets.

Clefs du succès :

- Un service accessible : la déchets'tri mobile est installée sur des lieux faciles d'accès ;
- Un rendez-vous régulier : la déchets'tri mobile se retrouve sur des emplacements fixes aux mêmes horaires selon un calendrier préétabli en amont ;

→ Un point d'information : les agents sur place conseillent et sensibilisent également les usagers à la gestion de déchets et à l'intérêt de la valorisation de ces derniers lorsque cela est possible.

En 2023 plus de 9 00 personnes ont utilisé ce service. Plus de 34 000 kilos de déchets ont été déposés. Cette collecte rencontre un grand succès et afin de renforcer cette offre de service un 3^e camion va bientôt être mis en service.

Les communes sont en demande de ce type de service de proximité qui permet de valoriser des objets qui sortent ainsi du flux des ordures ménagères.



©François Moura

**DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES**

► **DES DÉCHÈTERIES MOBILES DÉPLOYÉES POUR FAVORISER LE DÉSTOCKAGE DES PRODUITS DANGEREUX, SYNDICAT TRI-ACTION, 2016**

**FACTEURS DE RÉUSSITE**

- Formaliser des objectifs clairs, compris de tous.
 - Valider une localisation pertinente avec la population à proximité.
 - Adapter le dimensionnement.
- Assurer une bonne communication et sensibilisation des utilisateurs.

**DIFFICULTÉS / FREINS**

- Développer des risques d'erreur de tri et mauvais usage de la déchetterie (ordure ménagère).
 - Sous-dimensionner, entraînant des dépôts de déchets au pied de la déchetterie mobile.
- Surdimensionner, entraînant des coûts de collecte trop élevés.

FICHE 11

Effectuer une campagne de sensibilisation

OBJECTIF

Les dépôts sauvages, ces abandons illégaux de déchets dans la nature, ont des conséquences écologiques et économiques trop souvent sous-estimées par la population. La pollution des sols, des cours d'eau et des paysages, ainsi que les coûts de dépollution représentent un fardeau conséquent pour la collectivité. Il devient urgent d'éveiller les consciences citoyennes sur les conséquences dévastatrices de ces pratiques irresponsables.

CONSEILS

→ **Faire appel aux talents locaux** pour prendre en main le projet (artiste, centre de loisir, club de jeunes, association, structure sociale, etc.).



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Mettre en place ce dispositif sur des sites bien visibles.
- Bien cibler les populations visées par la campagne de sensibilisation et le message à transmettre.
- Être créatif et renouveler les messages de sensibilisation.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Ne pas évaluer l'impact de la campagne de sensibilisation.
- Entretenir les installations et mises en scènes.

PRÉCISER L'ACTION

► DÉFINIR LES ZONES PRIORITAIRES

→ Prioriser les zones à enjeux : accès directs aux milieux naturels sensibles, écosystèmes fragiles, etc.

► DÉTERMINER LES CIBLES ET MESSAGES CLÉS

→ Cibler le grand public mais aussi des publics spécifiques (touristes, jeunes, etc.).

→ Définir le ton : informatif, responsabilisant, répressif ou humoristique selon les cibles.

→ Marteler les impacts néfastes (environnement, coûts, cadre de vie) pour faire évoluer les comportements.

► CHOISIR LES VECTEURS DE COMMUNICATION LES PLUS EFFICACES

→ Panneaux d'affichage urbains, abribus, établissements recevant du public (lieux stratégiques).

→ Événements locaux pour des actions de sensibilisation en direct (stands, médiateurs).

→ Mise en scène visuelle de dépôts sauvages pour interpeller.

→ Visites des installations de traitement des déchets pour sensibiliser.

► SÉLECTIONNER LES SUPPORTS ADAPTÉS

→ Affichages urbains grand format pour un impact visuel fort.

→ Dépliants/guides dans les lieux publics pour informer sur les solutions.

→ Réseaux sociaux et site web pour toucher un large public.

→ Actions de médiation humaine pour un lien direct avec les citoyens.

COÛTS : € | DÉLAIS : 🕒🕒 | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 CRÉATION D'UNE SCÈNE DE CRIME AUTOUR D'UN DÉPÔT SAUVAGE EN VILLE, PERMETTANT D'INTERPELLER LES PASSANTS :

- Exemple d'équipements : barrières, Stop-trottoirs
- Difficultés / freins : Monopolisation importante des services de la ville : suivi continu des dépôts balisés. Il peut y avoir des vols de « stop-trottoirs », il est préférable de les accrocher.
- Moyens humains : Agents de la propreté, pas de moyens humains supplémentaires. La police peut être associée à l'action pour constater le dépôt et rechercher le coupable.
- Durée : 2/3 jours sauf si les déchets sont organiques (risques sanitaires)

La mise en scène réaliste d'un dépôt sauvage permet d'interpeller visuellement les passants sur cette problématique. Le caractère illégal et inacceptable de l'acte est clairement signifié, tout en rappelant que le responsable n'est autre que l'auteur du dépôt, et non la collectivité. Ce dispositif pédagogique à moindre coût s'avère payant à plusieurs niveaux. Il dissuade efficacement de nouveaux dépôts sur le site, tout en évitant une

recrudescence de signalements intempestifs par les usagers. Les équipes de propreté urbaine confirment l'impact positif de cette mise en scène frappante. Même si son effet préventif reste difficile à quantifier précisément, cette technique de sensibilisation visuelle constitue un moyen simple et économique pour responsabiliser les citoyens et lutter concrètement contre les dépôts sauvages.

2 VILLE DE BESANÇON

"L'idée est de détourner une « scène de crime » en « scène d'incivilité », en reprenant les codes visuels pour attirer le regard des passants sur le dépôt sauvage. Nous l'installons dans la mesure du possible autour des gros dépôts, sous réserve qu'ils ne gênent pas la circulation sur la voie publique. Nous nous heurtons néanmoins à la pression des usagers, qui préfèrent voir disparaître le dépôt le plus rapidement possible (en général sous 24H) plutôt que de laisser du temps pour enquêter, entamer une démarche de médiation et/ou déposer plainte (temps plus long)".

Bastien DUCRET,
Chef du service Propreté de la Ville de Besançon



FICHE 12

Aménager les espaces naturels pour dissuader les abandons de déchets

OBJECTIF

Les dépôts sauvages en milieu naturel sont souvent dus à une accessibilité routière facilitée, un manque d'entretien et de valorisation des sites. En réhabilitant ces zones dégradées en lieux de loisirs, on change la perception et l'usage de ces espaces pour en faire des atouts du cadre de vie tout en incitant les populations à adopter de meilleures pratiques de gestion des déchets, à respecter la nature.



CONSEILS

→ **Se concerter avec les acteurs locaux :** agriculteurs, riverains, associations de protection de l'environnement, communes voisines pour identifier les usages.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Poser des barrières, elles sont un outil indispensable car permettent de ne plus avoir de véhicules.
- Envisager plusieurs projets dans le projet.
- Prendre en compte le vélo, la sécurité.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Le coût à prendre en compte des anciennes décharges présentant des risques d'érosion et de remobilisation des déchets.
- Sous-estimer, avec la fréquentation, l'apport d'un nouveau type de déchets (mégots, déchets alimentaires par exemple).

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER ET CARACTÉRISER LES SITES PRIORITAIRES

- Recenser les zones les plus touchées par les dépôts sauvages récurrents.
- Évaluer la possibilité d'un aménagement global si les sites sont regroupés.
- Étudier le potentiel de valorisation de chaque zone (naturel, paysager, etc.).
- Vérifier les contraintes réglementaires (espèces protégées, zones humides, etc.).

► DÉFINIR LES AMÉNAGEMENTS ET USAGES ENVISAGEABLES

- Aménager les abords de cours d'eau/espaces naturels en créant des cheminements doux (sentiers pédestres, vélo-routes).
- Installer des équipements de loisirs : tables de pique-nique, bancs, aires de jeux.
- Valoriser les sites par des installations artistiques, parcours ludiques / sportifs.
- Prévoir des aménagements paysagers, végétalisations pour embellir les lieux.

► SÉLECTIONNER LES SOLUTIONS ADAPTÉES

- Prioriser les aménagements selon les potentiels et contraintes de chaque site.
- Privilégier des solutions pérennes, qualitatives et respectueuses de l'environnement.
- Intégrer des éléments de prévention (barrières, vidéosurveillances) si nécessaire.
- Obtenir les autorisations réglementaires avant tous travaux.

► ASSURER UN ENTRETIEN ET UNE SURVEILLANCE

- Prévoir un plan d'entretien et de gestion des nouveaux aménagements;
- Mettre en place une surveillance régulière pour prévenir les dégradations.
- Impliquer les riverains et associations dans la valorisation des sites.

COÛTS : € à €€€€ | **DÉLAIS :** 🕒 à 🕒🕒🕒🕒 | **MOYENS :** 👤 à 👤👤👤
FINANCEMENTS : Subvention région, collectivité, programme européen

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

VÉLOROUTE : L'EFFET « CEINTURE VERTE »,
aménagement des bords de la Durance

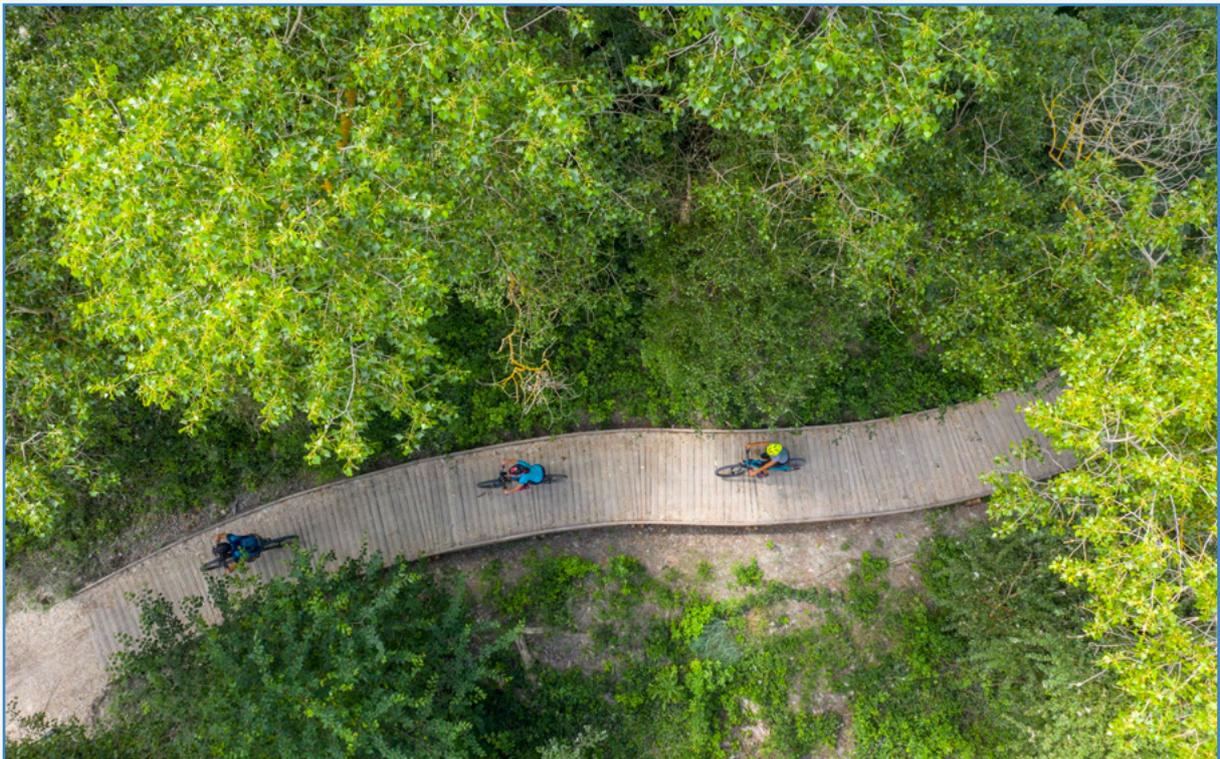
Carcasses de voitures, amas de pneus, d'amiante ou de déchets verts, bivouacs, barbecues et même rave party, les bords de la Durance ont longtemps été le théâtre d'usages portant atteinte à l'environnement et à la tranquillité. Pire, les berges de la rivière étaient même jugées peu fréquentables tant les trafics illégaux étaient légion.

En 2019, le SMAVD a choisi d'inverser cette tendance et de redorer l'image de la Durance en créant une véloroute sur les anciennes pistes d'extraction, les crêtes de digues ou les voies communales qui longent la rivière. Quatre ans après le démarrage de cette opération, 30 km de

voies vertes ont été créées.

Les berges de la Durance sont devenues un lieu de promenade et de fraîcheur, de découverte de la biodiversité et des paysages. Et surtout, grâce à une fermeture des accès aux véhicules à moteur, un lieu de quiétude où seuls piétons, cyclistes et cavaliers peuvent accéder.

Cela a eu pour corolaire une réelle diminution des dépôts de déchets, des bivouacs, des trafics en tout genre. Le choix de ne pas mettre de poubelle sur le parcours a également permis aux usagers de mieux gérer leurs déchets. Enfin, la surveillance accrue de la véloroute par l'équipe de patrouillage du SMAVD garantit le maintien de la propreté et du bon état des équipements installés.



© C. Moirenc / SMAVD

FICHE 13

Aménager et valoriser les conteneurs et poubelles dans l'espace public

OBJECTIF

Le street art, qu'il s'agisse de graffitis, pochoirs, autocollants ou fresques murales, offre une opportunité intéressante pour aménager et valoriser les conteneurs et poubelles dans l'espace public. Au-delà de l'aspect purement décoratif, ces interventions artistiques permettent de détourner ces objets urbains souvent perçus comme disgracieux et de leur redonner une nouvelle vie. Elles peuvent également servir de support de sensibilisation sur des thématiques environnementales ou sociétales.



CONSEILS

- **Faire appel aux talents locaux** pour prendre en main le projet (artiste, centre de loisir, club de jeunes, association, structure sociale, etc.). Cela peut permettre de mieux faire passer le message auprès des habitants via leur participation et mobilisation.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Développer une vraie réflexion dans l'usage du graphisme, sur le meilleur moyen d'inciter la cible à agir comme on le souhaite.
- Faire le choix d'un visuel humoristique ou qui interpelle.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Entretenir le graphisme pour qu'il reste propre (sinon, risque de produire l'effet inverse).

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES ZONES ET ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES

- Prioriser les conteneurs/poubelles vétustes ou dégradés pour un impact visuel fort.

CHOISIR LES SOLUTIONS ARTISTIQUES ADAPTÉES

- Tags et graffitis pour un rendu urbain et percutant.
- Autocollants au sol pour un effet de marquage.
- Fresques murales sur les grandes surfaces (murs, conteneurs).
- Sculptures et installations pour un aspect plus monumental.

ASSOCIER DES ARTISTES LOCAUX

- Lancer un appel à projets auprès des graffeurs / street artistes de la région.
- Impliquer des écoles d'art, ateliers artistiques, collectifs urbains.

ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS DE RÉALISATION

- Programmer des sessions publiques de création en temps réel.
- Valoriser ces moments forts (ex : Journée du street art, Fête du graff, semaine européenne de réduction des déchets, semaine du développement durable, etc.).
- Inviter les habitants à participer pour une appropriation collective.

COMMUNIQUER ET VALORISER

- Réaliser un plan de communication avant / pendant / après.
- Créer un parcours urbain reliant les différentes réalisations.
- Organiser des visites guidées, expositions pour promouvoir la démarche.
- Impliquer les écoles, centres de loisirs pour sensibiliser le jeune public.

COÛTS : € € € | DÉLAIS : ⌚ | MOYENS : 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

1 CUSTOMISATION DE CONTENEURS EN PLEIN HYPER CENTRE DE THIONVILLE

2 CUSTOMISATION D'UN CONTENEUR VERRE À SÉLESTAT PAR L'ARTISTE WILLIANN



© DNA



© Armand Flohr



FICHE 14

Aménager les sites urbains pour dissuader les abandons de déchets

OBJECTIF

L'aménagement des sites urbains est essentiel pour dissuader les abandons de déchets et améliorer la qualité de vie. Une approche intégrée utilisant des œuvres d'art, la végétalisation et des espaces de récupération, peut réduire les dépôts sauvages et sensibiliser la population.



CONSEILS

→ **Impliquer des acteurs locaux**, travailler avec des artistes et des structures locales pour mieux faire passer les messages.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Communiquer de manière efficace en informant régulièrement les habitants sur les initiatives et leur bénéfice.
- Faire participer les citoyens dans les projets pour une meilleure appropriation des espaces.



DIFFICULTÉS / FREINS

- Négliger la communication, entraînant un risque de faible participation et d'inefficacité des actions.
- Sous-estimer le vandalisme, avec la possibilité de dégradation des œuvres d'art et des équipements de récupération.
- Sur- ou sous-dimensionner, occasionnant un risque de coûts élevés ou d'inefficacité.

PRÉCISER L'ACTION

► IDENTIFIER LES ZONES ET ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES

→ Recenser les sites prioritaires à aménager.

► CHOISIR LES SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENT ADAPTÉES AU LIEU

Œuvres d'Art Murales

→ Sélectionner des artistes locaux ou internationaux pour créer des œuvres d'art murales intégrant des messages de sensibilisation sur les dépôts sauvages et la gestion des déchets.

Végétalisation des espaces

→ Aménager les espaces de manière réfléchie : en préparant les sols, en installant des systèmes d'arrosage économes en eau, en choisissant des espèces végétales locales et résistantes.
→ Impliquer les habitants dans des chantiers participatifs de plantation.

Création d'Espaces de Récupération

→ Créer des espaces dédiés à la récupération des objets en bon état en sélectionnant des équipements adaptés, tels que des boîtes fixes et mobiles. Informer les habitants sur l'importance de la récupération des objets et les moyens de les déposer dans ces espaces.

► COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

→ Mener une campagne de sensibilisation pour informer les habitants et les touristes sur les conséquences des dépôts sauvages et les bonnes pratiques de gestion des déchets.

► MAINTENANCE ET SUIVI

→ Assurer un entretien régulier des œuvres d'art, des espaces végétalisés ou des équipements de récupération. Suivre l'évolution des initiatives et recueillir les retours d'expérience pour ajuster les stratégies si nécessaire.

COÛTS : € à € € € | DÉLAIS : 🕒 🕒 🕒 | MOYENS : 👤 👤 👤

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

BORDALO II : Des initiatives artistiques comme celles de l'artiste portugais (Lisbonne) Bordalo II transforment les déchets en outils de prise de conscience. En utilisant des débris pour créer des sculptures d'animaux, l'artiste alerte sur l'impact de la surconsommation et invite à repenser notre rapport aux déchets. Ce type de démarche, mêlant art et écologie, invite les passants à repenser l'espace public ainsi que leurs consommations de déchets.



4 Programme de réalisation

Après avoir retenu et précisé votre solution de réduction et gestion des déchets, vous êtes prêts pour sa concrétisation. Dans cette partie, vous retrouverez les 8 étapes qui vous guideront dans la mise en œuvre de l'action choisie.

→ ÉTAPE 1

Rechercher si cette solution a déjà été mise en place sur le territoire dans le passé

Avant de lancer votre projet, il peut être utile de mener une recherche approfondie pour identifier des exemples de solutions similaires dans votre région. Renseignez-vous sur les modalités de mise en place, les objectifs fixés, les résultats obtenus et les leçons tirées par les acteurs impliqués. Cette démarche vous permettra d'adapter votre propre approche et d'augmenter vos chances de succès.

→ ÉTAPE 2

Mobiliser les parties prenantes

Le succès de l'action repose sur la collaboration et l'implication de tous les acteurs concernés. Rassemblez les parties prenantes clés, telles que le syndicat de collecte des ordures ménagères, les communes du territoire, les élus locaux, les représentants des usagers si la demande vient d'eux, les services publics compétents, les gestionnaires de déchetteries, les financeurs potentiels et un chargé de communication. Cette réunion permettra d'évaluer la faisabilité du projet, de définir les rôles et responsabilités de chacun et de garantir une gouvernance efficace.

→ ÉTAPE 3

Définir des objectifs et indicateurs

Établissez des objectifs chiffrés et mesurables pour quantifier la réduction des déchets plastiques que vous souhaitez atteindre. Définissez des indicateurs de suivi précis pour évaluer l'efficacité de votre action. Ces indicateurs peuvent inclure la réduction de la fréquence et de la quantité des dépôts sauvages, la diminution d'un type de déchets spécifique, ou l'augmentation de la fréquentation des points de collecte aménagés.

Exemple d'indicateurs mesurables :

- Réduction fréquence (25, 50, 75, 100%) sur une durée définie (*).
- Réduction quantité (25, 50, 75, 100%) sur une durée définie (*).
- Réduction nombre de lieux de dépôts (25, 50, 75, 100%) sur une durée définie (*).
- Diminution spécifique d'un type de déchets.
- Réduction des dépôts sauvages = fréquence / quantité de dépôts.
- Augmentation de la fréquentation des nouveaux lieux de collecte : nombre de personnes présentes, nombre de déchets apportés...

(*) En mois, en saison, en année. Ces objectifs sont à

relativiser selon la période de l'année. Par exemple : le nettoyage de printemps amènera potentiellement plus de dépôts sauvages qu'en plein hiver.

→ ÉTAPE 4

Evaluer le coût de l'opération

Réalisez une estimation détaillée des coûts associés à la mise en œuvre de votre solution. Prenez en compte les coûts actuels de ramassage des dépôts sauvages, les économies potentielles liées à la réduction de ces dépôts, les frais de main-d'œuvre, les coûts d'entretien des infrastructures, les dépenses de communication et les investissements nécessaires.

Exemple de coûts à prendre en compte :

- Coûts actuels de ramassage des dépôts sauvages. Sur l'année ? Sur les 3 dernières années ?
- Économies qui peuvent être envisagées si l'objectif de réduction de dépôt sauvage est rempli.
- Quelle part des recettes habituelles cela représente ? Quelle marge d'erreur pour cette estimation ?
- Coût ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre de la solution.
- Coût d'utilisation / entretien infrastructures.
- Coût de communication.

→ ÉTAPE 5

Rechercher des financements

Explorez diverses options de financement pour couvrir les coûts de votre projet. Envisagez la mutualisation des moyens avec les collectivités voisines, la demande de subventions auprès des autorités locales ou régionales, le crowdfunding ou le partenariat avec des acteurs privés.

ÉTAPE 6

Lancer l'opération et communiquer efficacement

Assurez une communication transparente et efficace, grâce à plusieurs actions clés :

- Communiquez le lancement de votre action à tous les acteurs concernés, y compris les collectivités locales, les syndicats de traitement des déchets, les associations environnementales, les riverains et les usagers.
- Ratifiez tous les documents officiels liés au projet, tels que les contrats de travail, les accords de modi-

fication des horaires, les demandes officielles auprès des syndicats de traitement des déchets, etc.

→ Élaborez une stratégie de communication cohérente et adaptée à votre public cible. Utilisez des messages clairs, concis et percutants pour sensibiliser les usagers et les acteurs locaux à l'importance de la lutte contre la pollution plastique en rivière. Personnalisez vos messages en fonction des besoins et des intérêts de chaque groupe cible. Par exemple, les messages adressés aux riverains peuvent mettre l'accent sur les impacts directs de la pollution plastique sur leur environnement local, tandis que les messages adressés aux entreprises peuvent souligner les avantages économiques d'une gestion durable des déchets.

→ Marquez le début de votre action avec un événement public rassemblant la presse, les élus locaux et les personnalités clés. Cette occasion permettra de présenter le projet, de souligner son importance et de mobiliser le soutien du public.

→ ÉTAPE 7

Réaliser le suivi opérationnel

Mettez en place un système de suivi opérationnel pour mesurer l'efficacité de votre action sur la base des indicateurs définis. Surveillez régulièrement les sites de dépôts sauvages, recueillez les retours des parties prenantes et adaptez votre approche si nécessaire.

→ ÉTAPE 8

Dresser le bilan de l'action réalisée

À la fin de votre projet, réalisez un bilan complet en analysant les données des indicateurs de suivi, les retours des parties prenantes et les leçons tirées. Rédigez un rapport de synthèse et identifiez des pistes d'amélioration pour les actions futures. Si les résultats sont satisfaisants, envisagez de pérenniser le projet en intégrant son financement dans le budget de la collectivité.

- Analyser les données des indicateurs de suivi.
- Faire une synthèse des retours des parties prenantes et du groupe de travail.
- Dresser un bilan et des pistes d'amélioration.
- Si l'opération est satisfaisante, prévoir le renouvellement de l'opération au budget de la collectivité.
- Communiquer sur le bilan de l'opération.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Ce programme de réalisation vous propose une feuille de route structurée pour concrétiser votre projet de lutte contre la pollution plastique dans les milieux aquatiques. N'oubliez pas que la réussite de votre action dépend du choix d'une solution adaptée au problème identifié mais aussi de la mobilisation collective, de la communication efficace et d'une évaluation rigoureuse de vos progrès.



WWW.SURFRIDER.FR